



CAMPAGNE D'INSCRIPTION DES FUTURS ELEVES DE PETITE SECTION DE MATERNELLE A LA RENTREE 2015/2016

Les parents des futurs élèves de petite section (pour la rentrée de septembre 2015), sont invités à prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Barbara Guille,
entre le 30 Mars et le 23 Avril 2015

afin d'inscrire leur enfant.

Merci d'appeler le jeudi entre 8h15 et 17h00.

A noter :

Les nouveaux arrivants dans la commune devront, dans un premier temps **se faire connaître en mairie**.

Si vous résidez dans une autre commune que Bois d'Amont, mais souhaitez inscrire votre enfant dans cette école, il vous faudra demander l'accord du maire de votre commune de résidence, celui du maire de Bois d'Amont et en dernier lieu, celui de la directrice de l'école de Bois d'Amont, en expliquant les raisons de cette demande.

Les enfants devront avoir 3 ans avant le 1er janvier 2016 pour pouvoir être inscrits.


Nous vous demandons de venir, lors de ce rendez-vous, munis du **carnet de vaccinations** de votre enfant (pour être inscrit, votre enfant doit être **obligatoirement** vacciné contre la Diphtérie, le Tétanos et la Poliomyélite - **DTP**- dont le rappel a lieu à 11 mois) et de **vos livrets de famille** (ou de photocopies de ceux-ci).

Pour les parents divorcés, si un jugement a été prononcé indiquant les modalités de garde de l'enfant par ses parents (en cas de litige), fournir une copie de celui-ci.

La directrice

École publique Primaire
Bois-d'Amont
0390698X

Directrice:
Mme Barbara Guille


0384609032

Courrier électronique
ecole.bois-d-amont@ac-
besancon.fr

39220 BOIS-D'AMONT